



... CYCLE ...

LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES SÛRETÉS

**LES 16 ET 30 SEPTEMBRE, 14
OCTOBRE, 2 ET 14 DÉCEMBRE
2022**

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
3 H/ATELIER**

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS :
Être avocat

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les fondamentaux du droit des sûretés
- Bénéficier d'une vision globale et progressive du cautionnement, des sûretés réelles et des sûretés exclusives afin de mieux les cerner et les appliquer
- Identifier les dernières nouveautés légales et jurisprudentielles

TYPE DE FORMATION : Visioconférence

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS :
Être avocat

INTERVENANT

Mme D. BOUSTANI,
Maître de conférences HDR à l'Université Côte d'Azur

DURÉE DE LA FORMATION : 4 demi-journées
5 ateliers de 3 heures
Les 16 et 30 septembre, 14 octobre, 2 et 14 décembre 2022

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :
15h pour la totalité du cycle
3h pour chaque atelier

PROGRAMME DU CYCLE

ATELIER I : INTRODUCTION AU DROIT DES SÛRETÉS

Vendredi 16 septembre 2022

14 H - 17 H

Mme D. BOUSTANI,
*Maître de conférences
à l'Université Côte d'Azur*

- Les aspects généraux du droit des sûretés
- L'intérêt de constituer une sûreté
- La définition de la sûreté
- La *summa divisio* du droit des sûretés : sûretés personnelles et sûretés réelles

ATELIER II : LE CAUTIONNEMENT

Vendredi 30 septembre 2022

14 H - 17 H

Mme D. BOUSTANI,
*Maître de conférences
à l'Université Côte d'Azur*

- Les règles générales sur le cautionnement
 - Définition et caractéristiques
 - Distinctions
- La formation du contrat de cautionnement
 - Le formalisme
 - L'exigence de proportionnalité
 - Le devoir de mise en garde

::: ATELIER III ::: LE CAUTIONNEMENT SUITE ET FIN

Vendredi 14 octobre 2022

14 H - 17 H

Mme D. BOUSTANI,
Maître de conférences
à l'Université Côte d'Azur

- Les effets du cautionnement
 - Les rapports entre créancier, caution, débiteur et cofidésseurs
- L'extinction du cautionnement
 - L'extinction par voie accessoire
 - L'extinction par voie principale

::: ATELIER IV ::: LES SÛRETÉS RÉELLES

Mercredi 14 décembre 2022

14 H - 17 H

Mme D. BOUSTANI,
Maître de conférences
à l'Université Côte d'Azur

- Le régime juridique des sûretés réelles pour autrui et son évolution depuis la réforme du 15 septembre 2021
- Les sûretés traditionnelles
 - Les sûretés réelles mobilières
 - Les sûretés réelles immobilières

::: ATELIER V ::: LES SÛRETÉS EXCLUSIVES

Vendredi 2 décembre 2022

14 H - 17 H

Mme D. BOUSTANI,
Maître de conférences
à l'Université Côte d'Azur

- Le droit de rétention
 - Définition et conditions de mise en oeuvre
 - Opposabilité *erga omnes*
- Les sûretés fondées sur la propriété
 - La clause de réserve de propriété
 - La fiducie-sûreté

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	50 €	31,07 €	Moins de 20 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 15 H	200 €	158,55 €	Moins de 50 €

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2022 : 10,57 €

Plus d'informations [ICI](#)

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

ATELIER I · 16 SEPTEMBRE

Introduction au droit des sûretés [ICI](#)

ATELIER III · 14 OCTOBRE

Le cautionnement suite et fin [ICI](#)

ATELIER V · 2 DÉCEMBRE

Les sûretés exclusives [ICI](#)

ATELIER II · 30 SEPTEMBRE

Le cautionnement [ICI](#)

ATELIER IV · 14 DÉCEMBRE

Les sûretés réelles [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 16 SEPTEMBRE

Introduction au droit des sûretés [ICI](#)

ATELIER III · 14 OCTOBRE

Le cautionnement suite et fin [ICI](#)

ATELIER V · 2 DÉCEMBRE

Les sûretés exclusives [ICI](#)

ATELIER II · 30 SEPTEMBRE

Le cautionnement [ICI](#)

ATELIER IV · 14 DÉCEMBRE

Les sûretés réelles [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

[Tuto de téléchargement ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

... CYCLE ...

LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES SÛRETÉS

Les 16 et 30 septembre, 14 octobre, 2 et 14 décembre 2022

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Département de naissance :
Avocat au Barreau de :
Date de prestation de serment :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :

... CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ...

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I · 16 SEPTEMBRE

Introduction au droit des sûretés [ICI](#)

ATELIER III · 14 OCTOBRE

Le cautionnement suite et fin [ICI](#)

ATELIER V · 2 DÉCEMBRE

Les sûretés exclusives [ICI](#)

ATELIER II · 30 SEPTEMBRE

Le cautionnement [ICI](#)

ATELIER IV · 14 DÉCEMBRE

Les sûretés réelles [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

... TARIFS ... **POUR 1 ATELIER · 50 €**

POUR LE CYCLE COMPLET · 200 €

... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr





61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr